



Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Appel d'offre

Pour la réalisation de 4 vidéos
de la série *Inventer demain*
valorisant la démarche des *Ateliers hors les murs*

1. Pouvoir adjudicateur

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, enregistrée sous le numéro SIRET 784 845 026 00045, ayant son siège au 27 rue des petits hôtels à Paris (75010) et représentée par son Président en exercice, Monsieur Michaël Weber.

2. Description du maître d'ouvrage

Les Parcs naturels régionaux (PNR) sont un réseau de 58 territoires en 2024 situés en France métropolitaine et ultramarine, et représentatifs de la diversité des milieux ruraux du territoire national. Un Parc naturel régional est créé pour préserver et mettre en valeur un espace rural habité dont le patrimoine naturel, paysager et culturel présente un intérêt particulier. Il s'organise autour d'un projet de territoire, alliant développement et préservation, co-construit avec les acteurs locaux et défini pour une période de 15 ans. Les missions des Parcs concourent ainsi à la protection de l'environnement, à l'aménagement du territoire, au développement économique, au bien-être social et à la sensibilisation des habitants.

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) est le porte-parole du réseau des Parcs naturels régionaux. Elle est chargée de la représentation de leurs intérêts auprès des administrations et de leur prise en compte dans l'élaboration des politiques publiques les concernant. La Fédération des Parcs est aussi une structure privilégiée pour faciliter leurs réflexions et leurs actions communes. Certains dispositifs peuvent être animés au niveau national et déclinés à l'échelle du territoire en fonction de ses spécificités : c'est le cas des *Ateliers hors les murs*.

Ces ateliers incitent les rencontres entre le monde de l'enseignement supérieur, la recherche et les territoires en tant qu'outil pédagogique participant aux formations post-bac. Un *Atelier hors les murs* consiste à associer au moins 2 groupes d'étudiants de disciplines et d'établissements différents pour réfléchir à l'avenir des villages et des petites villes. Les étudiants encadrés par leurs enseignants se rendent en immersion pendant 1 semaine sur le territoire, sur une commune ou à l'échelle d'une intercommunalité, pour rencontrer les élus, les services techniques, les habitants, les professionnels, les associations etc., pour s'imprégner du patrimoine et repérer les enjeux et problématiques rencontrés localement. À la fin de l'immersion, les étudiants proposent des orientations de développement au conseil municipal : interventions sur le patrimoine bâti, structuration de filières alimentaires, requalification de l'espace public, projets culturels, etc. L'intervention des étudiants est l'occasion de créer une dynamique avec les acteurs mobilisés et d'alimenter les réflexions à partir de propositions d'actions. L'*Atelier hors les murs* permet ainsi de dessiner les premières orientations d'un projet local partagé, c'est-à-dire qui répond aux besoins des habitants à partir des ressources du territoire, tant sur l'alimentation, l'habitat, l'énergie que le cadre de vie, la préservation des patrimoines naturels et culturels... Plus d'informations [en ligne](#).

3. Description de la prestation

Objet : Pour la fin de l'année 2024, la FPNRF souhaite réaliser 4 vidéos d'une durée de 3 minutes dans 4 PNR différents avec 4 vidéastes différents.

Depuis 2018, la FPNRF met en valeur auprès du grand public certaines initiatives élaborées dans les PNR ou sur les territoires partenaires via une série de vidéos disponible sur YouTube :

« Inventer demain »

Plusieurs numéros évoquant les *Ateliers hors les murs* ont déjà été produits (cf : les n° 20 dans le bourg de Labruguière, 25 à Plombières-les-Bains, 32 dans deux Petites villes de demain, 38 à Volvic, 47 à Duclair, 62 dans les Causses du Quercy).

Afin de porter un regard nouveau sur ces expérimentations, et en lien avec le lancement d'un volet thématique « biodiversité » de ces ateliers, nous souhaitons vous proposer un projet de création où 4 vidéastes différents élaboreront une investigation *par la vidéo* des tenants de l'écologie territoriale à l'épreuve. Ces questions pourront guider la réflexion :

- L'atelier est-il une étape déterminante pour (re)lancer une dynamique avec les acteurs locaux (élus, habitants, professionnels, organismes partenaires) sur le territoire ?
- Quelle est la nature des propositions des étudiants sur leur sujet d'intervention et qu'apportent-elles de nouveau par rapport à ce qui était perçu, considéré, envisagé avant leur venue ?
- Que tirent les étudiants de ces partenariats pluridisciplinaires sur le plan pédagogique ?
- Comment se projettent les acteurs locaux pour aller plus loin que l'atelier (malgré la fin des mandats, projection à long terme...) ?

Ce projet vise une certaine originalité grâce à l'intervention de 4 vidéastes différents. Certains éléments seront néanmoins communs aux 4 vidéos, relativement au cahier des charges de la série « Inventer demain » :

- **Une identité propre** : les génériques de début et fin intégreront *a minima* le thème musical de la série, voire le thème visuel en option.
- **Des témoignages** : par les participants des ateliers : élus, enseignants, agents des collectivités, étudiants, habitants, etc.
- **Un format** : durée d'environ 3 minutes
- **Une cible** : le grand public via YouTube, dont en particulier des élus locaux, des techniciens des collectivités, des partenaires nationaux, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Marché privé de service visant à appuyer la FPNRF dans l'application de sa mission d'accompagnement des PNR, soumis aux règles de la commande publique en application de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics désormais codifié à l'article L. 1211-1 du Code de la commande publique. Consultation en procédure adaptée.

Expérimentations : Les 4 territoires à projet pressentis sont les suivants :

- Le **PNR du Massif des Bauges** autour de la valorisation d'un parcours patrimonial avec plusieurs écoles et groupes de chercheurs de l'Université Savoie Mont Blanc et du Lycée professionnel La Fontaine Arts et Design (période 13 et 14 novembre) ;
- Le **PNR des Caps et Marais d'Opale** autour de l'adaptation du marais de l'Audomarois aux changements climatiques avec la participation de l'Université d'Artois et de 2 formations de l'Université Littorale Côte d'Opale (période du 4 au 9 novembre) ;
- Le **PNR de Montagne de Reims** autour de la ligne ferroviaire dite Ligne des Bulles comme portes d'entrée du Parc, sur les questions d'accueil touristique et de mobilités avec l'IREST de Paris et l'IATEUR de Reims (période du 4 au 8 novembre pour la formation "tourisme" + autre intervention à prévoir en janvier).

- Le **PNR de Brière**, dans lequel l'Université de Rennes, l'ENSA de Nantes et l'Université de Paris Cité mêlent écologie, urbanisme et psychologie sociale pour comprendre le mode de vie des habitants et leur rôle pour préserver les trames écologiques, en lien avec la révision de la charte (période du 17 au 21 février).

Déroulement : Nous vous proposons :

- Une réunion de présentation de l'offre à l'ensemble des vidéastes candidats
- Une réunion préparatoire spécifique à chaque atelier avec chaque vidéaste
- Une ou deux réunions intermédiaires d'ajustement
- Livraison de la vidéo

La Fédération se rendra disponible pour tout complément ou précision concernant la prestation.

4. Délais de réalisation

Les séquences de tournage sont à synchroniser avec les interventions déjà prévues des étudiants entre octobre 2024 et février 2025. La livraison est à prévoir 2 à 3 mois après le tournage.

5. Remise de votre offre

Les réponses sont attendues jusqu'au **mercredi 16 octobre**. L'offre devra contenir :

- Une note d'intention et un portfolio
- Un devis détaillé
- Une attestation fiscale incluant le code SIRET

La FPNRF dispose d'un budget de 1500 € maximum par vidéo, auquel s'ajoutent les frais de déplacements.

6. Critères de choix

Les offres seront analysées selon les critères suivants : qualité de la proposition (60%) et budget détaillé (40%).

7. Contacts et renseignements

Comité filmique de la FPNRF en charge d'aménagement du territoire :

Bastien GALANT : bgalant@parcs-naturels-regionaux.fr

Fabien HUGAULT : fhugault@parcs-naturels-regionaux.fr

Philippe MOUTET : pmoutet@parcs-naturels-regionaux.fr

Nicolas SANAA : nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr